



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 9 novembre 2019
Salle La Lyre, Avenue des Comtes de Savoie à Saillon

Mot d'accueil

Le Président Yvan Maistre ouvre l'Assemblée Générale (AG) 2019 de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC) à 15h00 et adresse, au nom du Comité de la FMVC, les plus cordiales salutations aux délégué(e)s présent(e)s. Il salue particulièrement les membres de La Grand Garde et les remercie pour leur accueil, pour la première fois, à Saillon.

Il demande d'observer une minute de silence pour les proches qui nous ont quittés durant cette année, avec une pensée particulière pour Philippe Rey de l'Harmonie de Sion parti bien trop tôt au début de l'été dernier et pour Angelo Valota du Corps de Musique de Saxon.

Le Président excuse : Florian Baumgartner, Caissier de la FMVC, David Bonvin et Thierry Stalder membres de la Commission musicale de la FMVC, André Rhoner et Innocent Héritier, Présidents d'Honneur de la FMVC, Léo Clausen, ancien représentant de la FMVC auprès de l'ACMV et Hervé Roh, représentant de la FMVC auprès de l'ACMV.

Il donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé par l'Assemblée.

1. Contrôle des présences

Les sociétés présentes transmettent les dates de leur concert et des manifestations particulières, selon l'appel effectué par le secrétaire Philippe Mayencourt.

Une liste mentionnant les présidents et directeurs des sociétés sera mise à disposition en fin de séance. Chacun(e) est prié de contrôler les coordonnées relatives à sa société.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 novembre 2018 à Ayent

Le procès-verbal de l'AG du 3 novembre 2018 à Ayent ayant été distribué par mail avec la convocation à la présente AG, le Président demande à l'Assemblée si quelqu'un a des questions ou des remarques à formuler ou s'il souhaite que le procès-verbal soit lu lors de cette Assemblée.

Personne ne s'étant manifesté, le PV de l'AG 2018 à Ayent est accepté par acclamation. Yvan Maistre remercie Philippe Mayencourt pour la rédaction du PV.

3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice

Le caissier Florian Baumgartner étant excusé pour cette Assemblée, le Président Yvan Maistre donne lecture des comptes allant du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Compte d'exploitation			
<i>Charges</i>		<i>Recettes</i>	
FMVC - Prix	1 067,70	Cotisations FMVC	2 600,00
FMVC – Frais Jury	2 383,00	Concours des jeunes solistes	2 040,00
FMVC – Fanfare des Jeunes	1 000,00	Dons - ACMV	1 500,00
CJS - Prix	1 285,90	Produits divers (intérêts, etc.)	100,35
CJS – Frais Jury	0,00		
CJS – Frais Divers	119,80		
Frais divers – Frais bancaires, etc.	47,90		
Total Charges	5 904.30	Total Recettes	6 240,35
Bénéfice de l'exercice	336,05	Perte de l'exercice	

Bilan			
<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	0.00	Créancier caissier	0.00
BCVS	3 702,85	Capital	3 366,80
Débiteurs cotisations	0.00		
Débiteurs CJS	0.00		
Bénéfice de l'exercice		Bénéfice de l'exercice	336,05
Total	3 702,85	Total	3 702,85

Les comptes sont équilibrés, avec un bénéfice annuel de Frs 336,05. Le résultat des comptes fluctuent essentiellement en fonction du nombre de solistes inscrits lors du concours du samedi. Celui-ci a passé de 56 en 2018 à 67 en 2019.

Jérôme Lorenzetti, Président de l'Echo du Rawyl d'Ayent, société vérificatrice, donne lecture du rapport des vérificateurs, propose à l'AG d'approuver les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier.

Yvan Maistre demande d'approuver les comptes de l'exercice 2018-2019 par acclamation, ce qui est fait par l'AG.

Il remercie le caissier Florian Baumgartner.

4. Rapport du Président

Le Président de la FMVC, Yvan Maistre, donne lecture de son rapport.

- *Je vais commencer mon rapport annuel en revenant en quelques mots sur le point fort de notre saison musicale, le week-end du Festival. 72^{ème} Festival de la FMVC qui s'est déroulé les 25 et 26 mai à Ayent. Un superbe week-end de fête parfaitement organisé par nos amis Ayentôts.*
- *Pour revenir sur le week-end, le samedi s'est déroulé le 18^{ème} concours des solistes de la Fédération à la salle du Préau. Les conditions étaient parfaites pour les jeunes musiciennes et musiciens. Une satisfaction particulière pour votre comité et votre commission musicale est la hausse du nombre d'inscrits qui est passé de 56 en 2018 à 67 cette année. Dans le détail, 10 percussionnistes, 13 solistes en catégorie 3, 19 solistes en catégorie 2 et 25 en catégorie 1, ce qui est extrêmement réjouissant, la relève est là ! Une petite nouveauté a marqué ce concours des solistes, puisque l'ordre de passage a été inversé et ce sont les catégories 3 et 2 qui ont joué le matin puis les catégories percussion et 1 se sont produites l'après-midi. Ce mode de concours a été apprécié de tous et sera reconduit pour le concours*

2020 où j'espère que toutes les sociétés seront représentées.... La finale du concours 2019 a couronné pour la 1^{ère} fois Margot Sauthier qui succède à Mathilde Roh au palmarès du concours. Je félicite toutes les participantes et participants au concours et remercie d'inscrire vos jeunes au concours de la Fédération et à son atmosphère familiale qui est une occasion parfaite pour engranger de l'expérience.

- *La journée de Festival s'est très bien déroulée et la journée fût magnifique. Le matin, 6 sociétés se sont produites devant le jury avec pour commencer l'Harmonie de Sion qui s'est présentée devant le jury à 7h15 déjà.*
- *Ensuite, l'arrivée des sociétés (toutes depuis le même endroit) a été très bien gérée et le cadre pour la partie officielle était parfait. Comme chaque année, il faut prévoir entre 35 et 45 minutes la partie officielle afin de permettre aux différents interlocuteurs de s'exprimer et aux sociétés de jouer les deux morceaux d'ensemble + la remise de la bannière.*
- *Le cortège a ensuite été ouvert par la fanfare des jeunes et les 70 musiciens qui la composent. Précédée par les drapeaux de toutes les sociétés, vraiment magnifique. Depuis notre décision de l'assemblée 2018, ce sont les filles d'honneur et les tambours de la société qui organise le Festival l'année suivante qui défilent avec les jeunes. Merci à la Grand Garde. Le Cortège depuis Saxonne a été une réussite, de nombreux chars, un public très nombreux, le cortège à une nouvelle fois été magnifique ! Merci à toutes les sociétés qui viennent avec un char ou une animation. C'est pour cela que le concours de présentation existe et qu'il a été remporté cette année par l'Echo de la Dent-Blanche (5^{ème} vainqueur différent en 5 ans). Je me recommande à toutes les sociétés pour l'année prochaine. Pour faciliter la mise en place du cortège, un groupe WhatsApp avec tous les présidents a été utilisé cette année pour faciliter la transmission des informations. A reconduire pour 2020.*
- *La journée s'est poursuivie par le concert de banquet de l'Avenir de Champlan puis par les productions en salle des sociétés, le concert de la fanfare des jeunes (encore une fois bravo et merci aux nombreux participants, pourvu que cela dure les années suivantes). La partie officielle, à nouveau magnifique, et avec quel plaisir pour votre président de remettre les coupes aux jeunes et de féliciter nos jubilaires. Lors de la partie officielle, 14 musiciennes et musiciens ont reçu la médaille FMVC pour 20 ans d'activité, et sont devenus membres d'honneur de la FMVC : Jacques-Henri Dessimoz, Stéphane Métrailler, Raphaël Jollien et Jeannot Roux. Nous avons également fêté les 60 ans de musique d'Eddy Sauthier.*
- *Le 72^{ème} Festival des Musiques du Valais central s'est parfaitement déroulé. Merci infiniment à tout le comité d'organisation, à son Président Fred Cotter et à toute la fanfare de l'Echo du Rawyl pour votre excellente collaboration et l'organisation impeccable.*
- *Pour l'année à venir, soit pour le Festival 2020 à Saillon, **les documents d'inscriptions vous seront envoyés courant janvier 2020 pour retour fin février 2020. Merci de respecter scrupuleusement les délais, il en va de la préparation parfaite du carnet de fête et des horaires.** Tous ces documents nous permettent, en collaboration avec le Comité d'Organisation, de préparer les horaires au mieux. Pour rappel, l'ordre de passage sous cantine est réglé par les statuts et ne peut pas être changé. Seul l'ordre de passage du cortège est adapté si un directeur dirige plusieurs sociétés. Nous vous communiquerons cette année le plus tôt possible les horaires afin que tous puissent s'organiser. Mais je le répète, le plus important est la remise des documents dans les délais demandés (vous aurez 1 jour de plus cette année, février ayant 29 jours....)*
- *En dehors du Festival, je souhaite comme d'habitude particulièrement remercier Ludivine Genolet et son comité de la fanfare des jeunes pour tout leur travail de recrutement de musiciens et l'organisation parfaite du week-end musical ainsi que des journées de répétition. La fanfare des jeunes est une grande fierté pour votre président et pour l'ensemble de la Fédération.*
- *Merci spécial à tout mon comité de la FMVC, c'est un vrai plaisir pour moi de le présider grâce à votre engagement.*
- *Je remercie également la commission musicale, à savoir David Bonvin, Olivier Vergères ainsi que Thierry Stalder pour la parfaite collaboration.*
- *Pour poursuivre mes remerciements, merci à nos représentants à l'ACMV Hervé Roh et David Bonvin pour leur total engagement.*

- *Merci également à toutes les Présidentes et Présidents de société, membres de comités, professeurs de musique, pour tout le travail effectué dans vos différentes sociétés et je suis déjà très fier d'avance de pouvoir annoncer de multiples excellents résultats aux différents concours lors de la partie officielle du prochain Festival ici à Saillon. Bravo à vous toutes et tous.*
- *Et pour terminer mon rapport, je souhaite d'ores et déjà plein succès au Comité d'Organisation du 73ème Festival FMVC à Saillon en 2020.*

Le rapport du Président est approuvé par acclamation.

5. Rapport de la Commission Musicale

David Bonvin étant excusé pour cette Assemblée, Yvan Maistre passe la parole à Olivier Vergères, membre de la Commission Musicale, pour la lecture du rapport rédigé par David.

Bonjour à tous,

Voici un petit retour sur notre dernier festival. Tout d'abord un tout grand bravo à l'Echo du Rawyl pour la parfaite organisation de cet événement.

Le samedi nous avons débuté avec le concours de solistes qui s'est très bien déroulé. Merci à tous les bénévoles d'Ayent pour votre aide.

Pour cette année nous pouvons compter sur un excellent collège de jury soit : Vincent Baroni et Frédéric Théodoloz pour les cuivres et Sébastien Aegerter pour les percussions.

Le prochain concours des solistes et les prestations en salle auront lieu à la salle de gym du centre scolaire à Saillon.

Le dimanche, la journée s'est bien déroulée.

Je vous rappelle la durée de votre prestation soit conforme aux minutes à disposition soit 15 minutes de musique et 5 minutes de mise en place.

La partie officielle a été très bien organisée, je félicite le comité pour l'excellent travail.

- *Merci toujours de respecter les délais pour les envois des divers documents relatifs au Festival.*

Bravo à Olivier Vergères pour son travail avec notre fanfare des jeunes ainsi qu'à tout le comité pour votre dévouement.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont aidées tout au long de la saison, particulièrement à Yvan Maistre, président de la FMVC ainsi que tout son comité pour l'excellent travail pour mener à bien cette belle journée de fête.

La commission musicale s'efforce d'organiser au mieux tous les aspects musicaux de l'activité de notre Fédération. Elle est consciente que tout n'est pas parfait et est ouverte à toutes les remarques qui pourraient aider à encore améliorer les choses! N'hésitez donc pas à nous en faire part en me contactant directement.

Je me permets encore de remercier tout le comité et la commission musicale pour l'excellente collaboration et l'excellent travail fourni durant cette saison musicale.

Merci de votre attention et de votre intérêt tout au long de la saison musicale.

Pour la commission musicale, David Bonvin, Thierry Stadler et Olivier Vergères.

Suite à cette lecture, Yvan Maistre remercie et félicite la Commission Musicale pour son travail et particulièrement Olivier Vergères qui dirige notre fanfare des jeunes.

6. Rapport des représentants à l'ACMV

Hervé Roh, membre du Comité de l'ACMV et David Bonvin, membre de la Commission Musicale de l'ACMV sont excusés pour cette séance. Il n'y aura donc pas de rapports lus ce jour.

Ils invitent les délégué(e)s présent(e)s à se référer au PV de l'AG de l'ACMV du 26 octobre 2019 à Vétroz, dès disponibilité sur le site de l'ACMV.

Yvan Maistre ayant participé à cette AG rappelle tout de même quelques points :

- l'ACMV organise des cours d'initiation au logiciel de gestion des membres de l'ASM. Cette tâche est de la responsabilité du Président qui peut en déléguer l'exécution pratique à un membre de son comité.
- Bilan de la Fête Cantonale des Musiques : Yvan Maistre félicite les sociétés de la FMVC qui y ont participé.

7. Fanfare des jeunes FMVC

Yvan Maistre passe la parole à Ludivine Genolet, Présidente de la fanfare des jeunes, pour son rapport :

Cher comité, chère assemblée,

Il est temps pour moi de prendre la parole pour vous donner mon rapport annuel de la fanfare des jeunes. Nous avons donc commencé notre saison par notre fameux week-end musical à Sapinhaut. Plus d'une quarantaine de jeunes ont répondu présents. Notre saison continua par la répétition et la journée musicale qui se sont déroulées à Grimisuat et à Riddes. Je remercie l'Indépendante de Riddes et l'Avenir de Champlan pour l'organisation de ces deux rencontres. Comme nous étions plus de 50 jeunes, ils ont trouvé des locaux assez grands pour nous accueillir. Un chaleureux merci à eux du nom de tout le comité. Nous pouvons les applaudir bien fort.

Le concert de la fanfare des jeunes s'est ensuite déroulé le dimanche du festival et je ne vous cache pas ma fierté de pouvoir jouer avec tant de jeunes et de motivation sur scène. Je remercie chaleureusement l'écho du Rawyl d'Ayent pour toute l'organisation de ce concert.

Cette année, le week-end se déroulera aux Haudères et nous aurons la chance de bénéficier du local de l'Echo de la Dent-Blanche pour nos répétitions. Ce week-end aura lieu les 3 et 4 janvier 2020. La répétition aura lieu à Grimisuat le 19 avril 2020 et la journée musicale le samedi, et non plus le dimanche, 16 mai 2020 se passera à Ayent. Je dois dire que cette année, je n'ai pas encore reçu beaucoup de réponses de la part des jeunes de vos fanfares, je parle surtout des jeunes ayant déjà participé. Je vous demande donc de leur faire une petite piqûre de rappel en leur disant qu'ils n'ont qu'à me mettre un petit message ou de répondre au mail que je leur ai envoyé pour confirmer leur présence.

N'hésitez donc pas de vous lever à la fin de votre prochaine répétition et de leur redire que le délai d'inscription est jusqu'au 16 novembre 2019. Pour les nouvelles recrues, j'ai avec moi des bulletins d'inscription, je vous propose que chacun en prenne quelques feuilles pour les distribuer directement à ces nouvelles têtes lors de votre prochaine répétition. C'est une expérience musicale qui ne peut qu'amener de choses positives à vos jeunes mais aussi à votre ensemble musical.

Concernant notre comité que je remercie au passage, Valentin Amaro qui, après un certain temps en tant que président du comité et ensuite en tant que membre, a décidé de changer de poste. Cette année, après discussion avec le comité, nous n'aurons pas un directeur mais deux. Il y aura une co-direction entre Olivier Vergères et Valentin Amaro. Nous avons deux recrues cette année au sein du comité : Elodie Sierro de l'Echo de la Dent-Blanche en tant que caissière et Antonin Milhit du Corps de Musique de Saxon.

Merci pour votre écoute,

*Ludivine Genolet
Présidente de la fanfare de jeunes*

Yvan Maistre remercie Ludivine Genolet et la félicite pour son travail en tant que Présidente de la fanfare des jeunes.

8. Présentation du 73ème Festival FMVC à Saillon 2020

Yvan Maistre passe la parole au Comité d'Organisation (CO) du Festival 2019, par son Président Alain Rossier.

Le festival se déroulera sur trois jours, du 22 au 24 mai 2020 à Saillon. Il s'agit du week-end de l'Ascension.

Programme du vendredi 22 mai 2020 :

La soirée sera dédiée principalement à une fête villageoise sous l'appellation : Saillon s'anime et s'amuse. Toutes les générations pourront en profiter : les enfants grâce aux forains, les adultes grâce à un tournoi de ping-pong organisé sous cantine. L'idée étant de solliciter les sociétés locales à mettre à disposition des joueurs amateurs ainsi que des groupes de supporters dynamiques et ainsi de promouvoir une soirée festive pour les gens de la commune et environs.

Dès 22h30, la soirée se poursuivra avec un bal conduit par l'orchestre Scotch

Samedi du 23 mai 2020 :

Durant la journée : organisation du concours des jeunes solistes qui se tiendra dans la salle de gym du centre scolaire.

Dès 18h00 : une soirée spéciale celtique sera organisée sous la cantine de fête, avec deux groupes de musique :

- *en première partie, se produira un groupe d'origine neuchâteloise : ELANDIR, qui embarquera les auditeurs dans un voyage à travers l'Irlande, avec des airs traditionnels, des chansons acoustiques issus de la plus pure tradition irlandaise.*
- *ensuite, en guest star, nous accueillerons le groupe valaisan ANACH CUAN qui nous fera l'honneur de sa présence. Ce groupe, qu'on ne présente plus, nous fera découvrir un mélange subtil de groove celtique, de chansons à texte et ceci dans une ambiance déjantée.*

Prix de la soirée : Frs 25,00, dès 20h30 pour les deux concerts

Frs 40,00, dès 18h00 pour un apéritif d'accueil (sous forme d'une happy hour = 2 bières pour le prix d'une durant la première heure) + repas typique celtique + les deux concerts

Dès minuit, la soirée se poursuivra avec un bal conduit par l'orchestre Scotch

Programme du dimanche 24 mai 2020 :

Journée traditionnelle du 73ème Festival FMVC

- *les prestations devant le jury auront lieu à la salle de gym du centre scolaire*
- *la réception des sociétés se tiendra au village, à l'arrière du bourg de Saillon*
- *le cortège débutera à l'arrière du bourg et se terminera en plaine, près du centre scolaire où se poursuivront les festivités du dimanche après-midi.*

Deux points à relever :

- *pour le repas du dimanche à midi, les musiciens et invités seront conviés à une fondue chinoise*
- *pour la fin de journée du dimanche, les sociétés seront invitées chez leurs commissaires ou dans des salles de la commune. Ce concept a été choisi principalement pour deux raisons : - faire vivre le village et ses quartiers grâce à l'animation musicale que vous ne manquerez de produire avant le repas du soir, - promouvoir l'accueil des gens de Saillon de façon différentes.*

Philippe Mayencourt précise qu'un site internet a été créé pour la manifestation : www.saillon2020.ch. Vous y trouverez le programme de la manifestation, les personnes de contact que ce soit le CO ou les responsables de commissions, ainsi que, tout prochainement, la billetterie pour la soirée celtique du samedi.

Une page facebook de la manifestation, sous l'appellation « saillon2020 » a également été créée et prendra des couleurs au fur et à mesure de l'avancement de l'organisation.

La Grand Garde et le CO du festival Saillon 2020 sont, d'ores et déjà, très heureux d'accueillir dans leur village, et ce pour la première fois, les sociétés de la FMVC en espérant que celles-ci y prennent beaucoup de plaisir.

Et pour concrétiser le sens de l'accueil, la fanfare La Grand Garde convie les personnes présentes à cette AG à partager une verrée et une agape après cette assemblée.

9. Divers

Prix du menu du Festival ;

La dernière adaptation de prix du menu a eu lieu en 2010. Le prix du menu change si l'index des prix à la consommation augmente de plus de 5 points ; par rapport à 2010, il a diminué de 1.1%. Le prix du menu reste donc à Frs 29,00. Le choix du menu est laissé au Comité d'Organisation comme depuis l'AG à Champlan en 2005.

Souscription aux Carnets de fête :

Lors de la dernière AG de novembre 2018 à Ayent, Hervé Roh avait émis l'idée de demander à chaque société de verser un montant forfaitaire chaque année pour la souscription au Carnet de fête du Festival.

Une discussion a eu lieu au sein du Comité et de la Commission Musicale de la fédération. Il en ressort un statu quo, soit que chaque société est libre de faire comme elle souhaite vis-à-vis des sociétés qui s'approchent d'elle pour quêter.

Règlement pour le concours de présentation du défilé du dimanche du festival :

Une proposition a été soumise au Comité et à la Commission Musicale pour revoir les critères d'évaluation du concours de présentation. Il s'agirait d'insérer à la note finale un pourcentage spécifique à l'alignement des musiciens.

Le Comité et la Commission Musicale réfléchiront à cette proposition. Ils soumettront aux sociétés une proposition d'un nouveau règlement avant la prochaine AG de 2020 afin qu'elle puisse être débattue en AG.

Tournus des festivals de la FMVC :

Un listing des tournus des prochains festivals de la FMVC sera envoyé en annexe à ce PV.

Représentant de la FMVC auprès des vétérans musiciens du Valais Romand :

Eddy Sauthier, représentant de notre fédération auprès des vétérans musiciens du Valais Romand souhaite remettre son mandat, après plusieurs années de bons et loyaux services et après 60 ans de musique,

Yvan Maistre remercie Eddy pour sa représentation durant toutes ces années et se chargera, avec le Comité, de lui trouver un digne successeur pour l'AG de la FMVC de novembre 2020.

Annonce de décès d'un membre d'honneur :

En cas de décès d'un membre d'honneur de votre fanfare, Merci d'informer le Comité de la fédération.

Dates à agender – Séance de débriefing du festival :

La prochaine séance des Présidents-Directeurs est prévue le **mardi 9 juin 2020 à 18h00 à Saillon**. Cette séance permettra de débriefer sur le festival du mois de mai à Saillon. Etant donné la brièveté de la dernière séance de débriefing à Ayent et le peu d'éléments à débattre par les présidents et directeurs, l'utilité de la présence de tous à cette séance sera confirmée sur le groupe WhatsApp des présidents de société au lendemain du festival.

Une rencontre de débriefing aura toutefois lieu entre le Comité et la Commission Musicale de la FMVC, ainsi que le CO du festival de Saillon.

La prochaine AG des délégués aura lieu le **samedi 7 novembre 2020 à 15h00 à Bramois.**

Préavis pour les prestations devant le jury :

Afin de planifier les horaires et l'organisation du prochain festival, Philippe Mayencourt (en tant que membre du CO du festival de Saillon), demande aux délégués des sociétés un préavis quant à leur choix de se produire devant le jury lors du festival :

L'Echo du Mont d'Aproz, Le Corps de Musique de Saxon, La Contheysanne d'Aven, La Laurentia de Bramois, La Dixence d'Hérémente, L'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, L'Echo du Prabé de Savièse émettent un préavis positif.

L'Echo du Rawyl d'Ayent, L'Avenir de Grimisuat-Champlan, L'Echo du Mont-Noble de Nax, L'Indépendante de Riddes et L'Harmonie Municipale de Sion donnent un préavis négatif.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les délégué(e)s présent(e)s pour leur participation, les membres du Comité et de la Commission Musicale et le CO du Festival 2020 à Saillon. Il souhaite à toutes et tous une bonne année musicale.

Il convie les personnes présentes à l'apéro offert par la fanfare La Grand Garde de Saillon.

L'assemblée est levée à 15h45.

Le Président :
Yvan Maistre

Le Secrétaire :
Philippe Mayencourt